

Le prochain mouvement de personnel

par Michel Picard - président APPA

Nos postes téléphoniques et nos boîtes de courriels ont été pris d'assaut au cours des dernières semaines par beaucoup de membres de l'APPA provenant de différents corps d'emploi des trois secteurs d'activités que nous représentons (général, adaptation scolaire et services de garde), inquiets à la pensée du mouvement de personnel difficile qui s'annonce. Vous n'êtes pas sans savoir que 58 postes administratifs, techniques et paratechniques ont été abolis en tout ou en partie dans le dernier plan d'effectif. En ne tenant pas compte des techniciens en informatique qui sont aussi touchés (plus de sept postes), les classes d'emploi « techniques en service direct aux élèves » ont été la cible de l'équivalent de près de 10 abolitions équivalent temps complet. En six ans, nous avons assisté à une diminution de 24 % de ces services techniques!

Techniciens de travail social, en documentation, en travaux pratiques et en loisirs y ont eu droit encore une fois cette année. Même si la présidente de la CSDM, M^{me} Harel-Bourdon, nous avait assuré que les 15 M\$ redonnés par Québec feraient en sorte de diminuer l'impact sur le service direct à l'élève, ça ne semble pas avoir permis de faire grand-chose du côté des quatre classes d'emploi précitées.

Sur chacune des tribunes où je suis allé, et ce, depuis l'an passé, je dénonce les coupes qui touchent le service direct aux élèves de la commission scolaire. Surtout aux élèves « réguliers », qui n'ont pas de diagnostics leur permettant d'avoir des services spécialisés ou qui n'ont pas une « douance » leur permettant de s'inscrire dans des programmes spécialisés (sports, arts, sciences, volet international...). Ce sont ces élèves « réguliers » qui font les frais des coupures. On parle souvent de disparité régionale et c'est ce que l'on semble vivre avec des offres de services à géométrie variable selon l'endroit où les élèves se trouvent à la CSDM. Les élèves des écoles secondaires ne semblent pas avoir accès au même bouquet de service selon l'école qu'ils fréquentent...

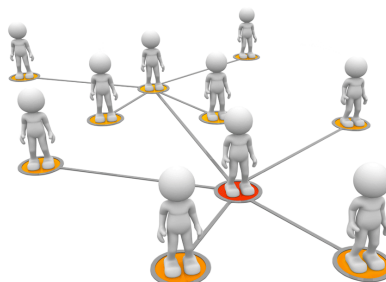
Ça n'est pas plus rose du côté administratif alors qu'une fois encore les abolitions ont été élevées : l'équivalent de 36,5 postes équivalent temps plein en moins (agents de bureau, secrétaires, techniciens en administration...). Là aussi, on note une diminution de plus de 23 % des effectifs depuis 6 ans. Ce personnel est à bout de souffle et grossit

d'année en année les statistiques d'absentéisme longue durée. Ces personnes tombent au combat, car elles sont à bout de souffle. Épuisées. Malades. Et l'on ne parle pas ici de maux de dos ou de douleurs aux articulations! C'est la santé mentale qui en prend pour son rhume et nous ne serions pas surpris d'apprendre que c'est devenu la cause de la moitié des absences de longues durées.

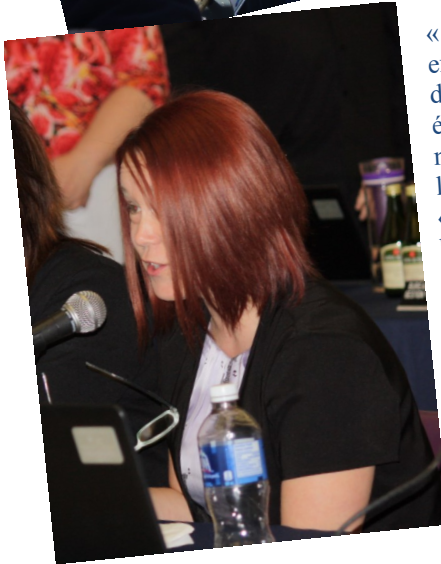
Quant au secteur de l'adaptation scolaire, même si l'on parle de 8 postes de plus au final, les modifications à la hausse ou à la baisse créeront une vague de changements de milieux pour un grand nombre de personnes de ce secteur. Quand on abolit environ 89 postes équivalent temps complet pour en recréer 71, le tout à coup de grenailles, ça ne peut faire autrement que de se répercuter dans les milieux pour l'année scolaire suivante avec des supplantations et des choix de postes vacants afin de conserver son nombre d'heures hebdomadaires.

L'École Montréalaise est mal en point et un important changement de cap doit être effectué. Les derniers états généraux sur l'éducation remontent à 1996 et ont permis de mettre en place les conseils d'établissement (1998), le passage des commissions scolaires confessionnelles vers celles linguistiques (1999) ainsi que l'entrée de la réforme au primaire et au secondaire (2000). Il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts en 17 ans et l'école montréalaise n'a pas amélioré son sort au cours de ces années, loin de là.

La méconnaissance de ses réalités et la non-reconnaissance de sa particularité par les gouvernements successifs ont fait en sorte que la plus grande commission scolaire de la province s'enlise de plus en plus, sans réelles aides extérieures. Il est maintenant temps que les principaux acteurs de la CSDM conjuguent leurs efforts afin de mettre en place une réflexion collective qui débouchera sur une reconnaissance des besoins réels de l'École Montréalaise afin qu'elle obtienne un financement à la hauteur de ces derniers. Commissaires, cadres, employés et parents doivent rapidement unir leurs forces afin d'offrir aux élèves des milieux éducatifs sains, stimulants et refinancés afin d'atteindre ces objectifs. Nous sommes à la croisée des chemins, nous devons agir!



Conseil des commissaires CSDM du 20 avril 2016



« Les équipes qui avaient chacune leur expertise ont été démantelées, démenagées, les tâches imposées sans égard pour l'ancienneté des personnes, ni leurs connaissances et encore moins leurs affinités. »

« Les employés de ce service sont à bout de souffle. Ils sont fatigués, découragés, démotivés. Si vous permettez la coupure annoncée d'une vingtaine de postes dans ce service, ce sont les conditions de travail des employés, déjà difficiles, qui seront inhumaines. »

- Denise Trudel, Vice-présidente, APPA



« Trois mois avant l'obtention de ma permanence j'ai été rétrogradée. Conséquence des nombreuses compressions budgétaires. J'ai subi une perte salariale considérable. J'ai perdu un poste que j'aimais et dans lequel j'excellais! Depuis, je change de poste à tous les ans. Je dois réapprendre tous les ans de nouvelles tâches. Je dois m'adapter tous les ans à une nouvelle équipe. Comment être alors, efficace, performante et compétente? C'est démoralisant! »

- Zoé Décarie, Conseil syndical APPA



« L'organisation doit favoriser la liberté et l'autonomie de ses employés, mettre en place une atmosphère propice, valoriser les individus tout en ayant un leader stimulant.

Installer un climat de confiance est plus que nécessaire tout en développant aussi une certaine tolérance au risque. »

- Sylvie Daigle, technicienne en informatique

« Il fût un temps, ou il m'était agréable d'aller au travail car je ressentais un plaisir et une réelle satisfaction à travailler dans une école. Je vous dirais que le climat qui régnait autrefois n'est plus.

Nous sommes tous et toutes préoccupé (es) à savoir elle s'en va ou notre Commission scolaire. »

- Julie Gravel, secrétaire d'école



Aide - MÉMOIRE

Séances d'information Mouvement de personnel

Secteur général

Jeudi 12 mai 2016 de Midi à 20 heures

Vendredi 13 mai 2016 de 9 heures à 20 heures

Secteur services de garde

Mercredi 15 juin de 9 heures à 21 heures

Jeudi 16 juin de 9 h 30 à 18 heures

Secteur adaptation scolaire (TES et PEH)

Mercredi 22 juin de 9 heures à 20 heures

Jeudi 23 juin de 9 heures à 20 heures

Les séances d'information se tiendront dans les bureaux de l'APPA, 3340, boulevard de l'Assomption. Il y a un stationnement disponible à l'arrière de l'édifice. Vous pouvez également utiliser le transport en commun via le métro Assomption ou les autobus 131 ou 185.



À propos de vos assurances...

Si vous désirez changer votre régime d'assurance collective SSQ...

Toute demande de changement sera effective seulement à compter du premier jour de l'année qui suit votre demande de modification, soit le 1^{er} janvier.

Si vous désirez passer du régime 1 au régime 2, vous devez obligatoirement avoir cotisé au régime 1, depuis un an.

Si vous désirez descendre du régime 2 au régime 1, vous devez avoir obligatoirement cotisé au régime 2 depuis deux ans.

Séances d'affectation 2016 de la CSDM

Pour le personnel permanent / régulier

Agent de bureau classe I

Mercredi 1er juin 2016 de 16 heures à 22 heures

École Père-Marquette

Secrétaires

Jeudi 9 juin 2016 de 16 heures à 22 heures

École Père-Marquette

Éducateurs/éducatrices en service de garde

Lundi 27 juin 2016 de 8 h 30 à 18 heures

École Édouard-Montpetit

Techniciens/techniciennes en éducation spécialisée

Mardi 28 juin 2016 de 8 h 30 à 18 heures

École Père-Marquette

Préposés aux élèves handicapés

Jeudi 30 juin 2016 de 8 h 30 à 12 h 30

École Père-Marquette

Séances d'octroi de la CSDM (facultatif)

Personnel de secrétariat régulier

Lundi 13 juin 2016 de 16 heures à 22 heures

École Père-Marquette

Services de garde

Mercredi 29 juin 2016 de 8 h 30 à 18 heures

École Édouard-Montpetit

Prenez note!

Pour les autres corps d'emplois qui ne sont pas cités dans les événements ci-dessus, le mouvement de personnel se fera par téléphone. Assurez-vous que la commission scolaire puisse vous joindre en tout temps!

Consultez votre dossier d'employé sur ADAGIO pour vous assurer que vos informations personnelles sont à jour.



Pourquoi les quinze millions consentis par le Ministère ne règlent pas tout...

par Claudine Léveillé - Comité journal

Voulant soutenir l'adoption de pratiques probantes et innovantes pour la réussite des élèves, le MEESR consentait aux commissions scolaires, une enveloppe budgétaires supplémentaire pour les deux prochaines années. Plusieurs millions seront versés à l'ensemble des commissions scolaires pour mettre en place trois mesures destinées à favoriser la réussite scolaire. Chacune de ces mesures est définie par des cibles et des critères précis. Les montants reçus pour chacune de ces mesures ne pourront être transférés et une reddition de compte devra être faite en fin d'exercice.

Quelles sont ces mesures?

Mesure 1 : La lecture et l'écriture au préscolaire et au premier cycle du primaire, pour les écoles de milieux défavorisés de rang décile 10.

Mesure 2 : La réussite en français, mathématique et en sciences pour la formation de groupes d'études dirigées à raison de deux heures par semaine (parascolaire) pour les écoles secondaires de milieux défavorisés de rang décile 10.

Mesure 3 : Le soutien à l'intégration en classe des élèves HDAA par l'ajout de techniciens en éducation spécialisée.

En conséquence, aucune de ces mesures ne pourra combler la diminution d'heures et l'abolition de postes de PEH. Même la mesure 3 ne pourra suppléer aux postes de TES diminués en nombres d'heures ou simplement coupés qui ne répondent pas à son objectif.



Départ de M^{me} Sylvie Tremblay, 1^{re} vice-présidente

Lors du Conseil fédéral de la FEESP qui se tenait à Granby les 4, 5 et 6 mai derniers, M^{me} Sylvie Tremblay, 1^{re} vice-présidente à l'APPA a été élue en tant que vice-présidente à la trésorerie au sein du comité exécutif de la FEESP.

Par le fait même, M^{me} Tremblay quittera ses fonctions à l'APPA pour se lancer dans une nouveau défi.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances!

Dans les prochaines semaines, le Conseil syndical de l'APPA procèdera à la nomination d'un remplaçant intérimaire pour le poste de 1^{re} vice-présidence CSDM au sein du Comité exécutif.

La nomination sera annoncée sur le site internet de l'APPA ainsi que dans le journal « Ensemble ».



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

